



Fédération SUD Éducation
31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris
Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org
www.sudeducation.org



Paris, le 14 octobre 2020

Monsieur le ministre de
l'Éducation nationale, de la jeunesse
et des sports
110 rue de Grenelle
75007 Paris

Objet : dangerosité des masques fournis aux personnels par l'Éducation nationale

Monsieur le ministre,

Un article publié dans la revue *Reporterre* révèle que les masques produits par l'entreprise Dim et distribués à la rentrée de septembre sont faits de tissus traités à la zéolithe d'argent et de cuivre. L'article cite un certain nombre d'études scientifiques montrant les effets néfastes de l'exposition à l'argent ionique pour la santé des personnels et pour l'environnement.

Cette enquête suscite un émoi légitime dans la profession, alors que les masques distribués par l'Éducation nationale avaient été déjà pointés du doigt par plusieurs Agences régionales de santé comme étant insuffisamment protecteurs.

Il est urgent que le ministère communique aux personnels des informations à ce sujet, et il est inacceptable que vous vous en défaussiez, comme cela a été le cas suite à une question posée à l'Assemblée nationale mardi 13 octobre.

En l'occurrence, SUD éducation vous demande instamment :

- de communiquer une information claire garantissant aux personnels un choix éclairé ;
- de transmettre les conclusions d'études scientifiques sur une exposition prolongée à l'argent ionique ;
- de mettre en oeuvre dès à présent des solutions alternatives aux masques Dim.

SUD éducation se réserve la possibilité de lancer instamment des procédures d'alerte face à la dangerosité de ces masques.

Par ailleurs SUD éducation revendique la gratuité des masques en nombre suffisants pour les personnels et les élèves.

Veillez croire, M. le ministre, en notre attachement au service public d'éducation,

Jules Siran, co-secrétaire fédéral SUD éducation